

# 10 règles d'or pour gérer son argent

1

## Bien réfléchir avant de dépenser son argent



Dépenser judicieusement et établir un budget vous évitera des difficultés financières.

2

## Garder le contrôle sur la carte de crédit



Pour mieux contrôler vos dépenses, utilisez une carte de crédit prépayée ou les possibilités d'accès à votre compte en ligne.

3

## Economiser chaque mois en prévision de dépenses importantes



Mettre suffisamment d'argent de côté chaque mois vous permettra d'assumer des charges importantes telles que les impôts, les soins dentaires ou les vacances.

4

## Economiser pour faire face aux imprévus



Personne n'est à l'abri de dépenses imprévues ou d'une baisse de revenus. Constituer des réserves vous protège des mauvaises surprises.

5

## Se former pour améliorer sa situation professionnelle



Un bon niveau de formation augmente vos chances d'occuper ou de décrocher un emploi stable et d'obtenir un meilleur salaire.

6

## Calculer avant de déménager



Se loger coûte cher. Avant de déménager ou de prendre votre appartement, assurez-vous que les coûts et charges supplémentaires qui en découlent sont supportables.

7

## Avant d'acheter une voiture, calculer bien son coût réel



Le prix d'une voiture c'est une chose, les frais de fonctionnement en sont une autre. Même une voiture bon marché peut coûter plus de 500 francs par mois.

8

## S'informer sur ses droits et possibilités de soutiens



Un petit budget donne droit à des soutiens financiers ou à des réductions de tarif, voire à des services gratuits. Renseignez-vous.

9

## Evaluer les risques liés aux contrats de crédit et de leasing



Avec un budget serré et si vos finances subissent des changements, un contrat de crédit ou de leasing peut vous plonger dans des difficultés financières.

10

## Demander rapidement de l'aide



Plus vite vous contacterez un service social spécialisé, plus vous augmenterez vos chances de résoudre vos difficultés financières.

De nombreuses organisations actives dans le domaine de la formation et de la prévention des dettes ont collaboré à l'établissement des règles d'or en matière de gestion de budget.

**CARITAS**